

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

Délibération n° 2020/12

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 19 OCTOBRE 2020
Convocation en date du 12 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; GUIDICELLI Sébastien ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; MICAELLI Marie-Luce ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : MURGIA Sandrine a PAOLI Christian
ANGELI Filippu Antone à SUSINI Vincent
FRANCISCI Lisa à FILIPPINI Marie-Laure
OTTOMANI Jean-François à GUIDICELLI Sébastien
ELEGANTINI Murielle à DAMIANI-CHIODI Anne-Marie
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban

Secrétaire : Madame COLOMBANI Victoria

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de L'ADEME
Diagnostic de faisabilité de jardins partagés

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI - Monsieur Toussaint BARBONI – Monsieur Esteban SALDANA

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 22 Octobre 2020

Monsieur le Maire rappelle que la commune Prunelli di Fium'Orbu souhaite mettre en place des jardins partagés à disposition des locataires des HLM Morta et Querciolu, et plus largement aux habitants sur les parcelles cadastrées AD 173 et AD 229 appartenant à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse (OPH2C).

Il expose qu'à ces fins, il est nécessaire d'engager une étude afin d'élaborer un premier diagnostic de faisabilité de jardins partagés sur deux sites de la commune de Prunelli Di Fium'Orbu. L'étude comprendra un projet d'aménagement (prescriptions paysagères, mobilier, mise en sécurité des lieux, signalétiques, etc.), un programme d'intervention ou plan de gestion (avec un plan de travail, assorti d'un plan de financement). L'étude devra définir les modalités de gouvernance et d'animation.

Les fonctions principales du site devront satisfaire à plusieurs types d'activités :

- Activités pédagogiques,
- Mise en culture à gestion individuelle et/ou collective : parcellaire, alimentation en eau, stockage des graines et du matériel, compost, stockage des outils etc.
- Faciliter les rencontres des usagers autour des activités du jardin : aire affectée au public avec facilité d'accès pour les personnes en fauteuil roulant ou les poussettes, etc.

L'étude comprendra des prestations d'accompagnement à la pédagogie de projet, de formation des acteurs sociaux, de la taille des parcelles, du mobilier, etc. L'étude proposera un chiffrage global et en adéquation avec les besoins et les ressources de la commune.

Ces jardins partagés seront un projet emblématique pour la commune et une vitrine pour le développement durable de Prunelli Di Fium'orbu :

- En terme social les objectifs concernent une ouverture sur le quartier, apporteront de la mixité sociale, l'appropriation de l'espace par les habitants, la responsabilisation citoyenne et l'intérêt d'un nouveau rapport à la nature.
- En terme économique, les objectifs concernent la production individuelle et collective, la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire, notamment dans ces lieux de grande précarité. Il s'agira également dans une zone délaissée de revaloriser les espaces urbains.
- En terme environnemental, les objectifs concernent l'éducation à l'environnement, la qualité du paysage urbain, le développement des continuités écologiques et la pratique du jardinage éco responsable. Les jardins partagés seront conçus, aménagés et animés de manière concertée avec les habitants. Ces jardins changeront l'atmosphère de ces quartiers en impulsant une dynamique et en recréant le lien social.

Dans notre démarche, nous privilégions un espace avec peu de barrières ou de limites. Nous préconisons du mobilier urbain facilitant les réunions et les animations (Tables, kiosque, poubelles de tri, composteurs) et travaillons l'espace pour provoquer les rencontres. Des animateurs participeront aux premiers échanges.

Dans ces quartiers, les jardins seront gérés par des associations de quartiers. Les jardiniers seront alors les porte-étendards d'un espace où la bienveillance et l'entraide devront régner. Des affiches et une charte bilingue qu'ils auront écrite en feront foi. Ces derniers participeront à des ateliers pédagogiques aux écoles de la commune. L'objectif est de faire découvrir le vivant et les milieux. Un programme pédagogique sur la thématique « jardinons à

l'école» sera établi avec les enseignants de ces classes et basé sur des méthodes agroécologiques.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE la nécessité d'engager une étude afin d'élaborer un premier diagnostic de faisabilité de jardins partagés sur deux sites de la commune de Prunelli Di Fium'Orbu.
- SOLLICITE auprès du l'ADEME une subvention la plus élevée possible, dans le cadre du financement de ce projet.
- APPROUVE le Plan de financement de l'opération qui se décompose de la façon suivante :

◆ DEPENSES :

1) Estimation du coût des travaux TTC :

- Etude : prestations intellectuelles	12 000,00 Euros
	<hr/>
<u>TOTAL GENERAL TTC :</u>	<u>12 000,00 Euros</u>

◆ RECETTES :

- Subvention ADEME / OEC / ETAT	8 400,00 Euros
- Autofinancement Commune de Prunelli di Fiumorbu	3 600,00 Euros
<u>TOTAL :</u>	<u>12 000,00 Euros</u>

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait ^{Pour le Maire} Conforme _{et par délégation}
Le 1^{er} Adjoint au Maire

Christian PAOLI